

La Malnommée

 Parking de la Mairie
Reuil s/ Brèche

 15,7 km

 4h50

 +168m/-165m

 Jaune

Pratiques autorisées :



Flashez-moi
pour télécharger
le tracé GPX



Avant de partir...



Bien choisir sa randonnée
en fonction de sa durée,
de sa difficulté et en
fonction de ses
compétences et sa
condition physique.



S'informer
des périodes et
zones de chasse.



S'équiper en conséquence
en fonction de la saison
et de la météo,
prévoir de quoi boire
et s'alimenter, un
téléphone chargé,
une trousse de
secours et une carte
du circuit.



Consulter la météo.



Prévenir au moins
une personne du
projet de randonnée.

Pendant la randonnée...



Emprunter les chemins balisés.



Respecter les cultures, la faune et la flore.



Respecter les interdictions
propres au site : ne pas faire
de feu, ne pas camper...



Ramener ses déchets.



Être discret, respectueux et courtois vis-à-vis des autres usagers.



Garder la maîtrise de son chien en le tenant attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers.

Ensemble, préservons nos sites de pratiques de sports de nature

Vous constatez un problème sur nos circuits de randonnées (balisage, conflits d'usage, équipements défectueux, pollution...), faites votre signalement sur : www.sentinelles.sportsdenature.fr ou sur l'application suricate.



SIGNALER UN PROBLÈME
sentinelles.sportsdenature.fr



Fonds européen agricole pour le développement rural

l'Europe investit dans les zones rurales

La Communauté de Communes de l'Oise Picarde est cofinancée par l'Union Européenne à hauteur de 46 262.18 € pour le développement des déplacements doux dans l'Oise Picarde